

La Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie RECRUTE

**Assistant d'enseignement
Artistique
Spécialité violon (H/F)
2.5/20^{ème} hebdomadaire**

L'école de Musique Intercommunale, ouverte à tous à partir de 5 ans, offre aux habitants du Pays de La Châtaigneraie et hors Communauté de Communes, un art de vivre s'harmonisant avec le bonheur toujours renouvelé de la pratique musicale. A l'Ecole de Musique Intercommunale, les disciplines étudiées sont la formation musicale, l'orchestre, les ensembles instrumentaux.

Emploi destiné au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe

MISSIONS :

Au sein d'une équipe de 9 enseignants, sous l'autorité du Responsable du Pôle qualité de vie et sous la coordination du responsable pédagogique, et en lien avec les autres enseignants de l'Ecole de Musique Intercommunale,

Missions d'enseignement d'une discipline musicale : violon

- Enseignement de l'instrument en cours individuel de cycle 1 (de 30 minutes hebdomadaire pour les élèves), et de cycle 2 (de 45 minutes hebdomadaire pour les élèves) ;
- Participation aux auditions des élèves, aux portes ouvertes et autres projets / événements en cours d'année scolaire ;
- Préparation des élèves pour certains examens de niveau.

Missions de rayonnement de l'école de musique sur le territoire :

- Interventions musicales en partenariat avec des structures (accueil de loisir, écoles, médiathèque...), à titre exceptionnel.

Mission d'enseignement du solfège :

- Enseignement du solfège (formation musicale) en cours collectif sur table de 9 enfants maximum (de 1h hebdomadaire pour les élèves).

PROFIL ATTENDU :

Diplôme souhaité : Diplôme d'Etat (DE), Diplôme d'Etudes Musicales (DEM), musicologie.

Permis B indispensable.

- ❖ Savoirs :
 - Méthode d'enseignement,
 - Connaissances théoriques de l'instrument
 - Connaissances du statut d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique (ATEA) au sein d'une école communale ou intercommunale.
- ❖ Savoir faire
 - Pratique professionnelle de l'instrument
- ❖ Savoir être
 - Qualité pédagogique affirmée auprès d'adultes et d'enfants,
 - Organisation, autonomie,
 - Sens du travail au sein d'une équipe pédagogique et sens du service public.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2026.

Emploi permanent à temps non complet : 2.5/20^{ème}.

Quotité évolutive en fonction des inscriptions à la rentrée de septembre 2026.

Recrutement statutaire par mutation, détachement, lauréat de concours, à défaut pour les candidats non fonctionnaires par contrat de droit public.

Si statut fonctionnaire merci de joindre votre dernier arrêté de carrière.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire.

RENSEIGNEMENTS POUR CE POSTE :

- Sur les missions : BARBA LORENZO Maria, Responsable du pôle Qualité de vie
- Sur le statut : BABIN Marion, Responsable Ressources Humaines

➡ Adresser candidature et CV détaillé avant le 10/07/2026

A l'attention de Monsieur le Président

Maison de Pays – Les Sources de la Vendée – La Tardière 85120 TERVAL

Ou par courriel à assistancerh@ccplc.fr

-